

**JOURNAL  
DE LA  
FEDERATION  
SUISSE  
DE  
SCRABBLE**

**F.S.SC. CASE POSTALE 37  
1870 MONTHÉY**

**NO 4**

**DECEMBRE 1982**

## **BILLET DE LA PRESIDENTE**

Chers Amis,

Depuis l'assemblée générale du 20 novembre dernier, au cours de laquelle les membres présents m'ont élue à la présidence de la F.S.Sc., preuve de confiance dont je les remercie, j'ai réfléchi au passé, au présent et à l'avenir du Scrabble en Suisse.

Pour le passé, je rends hommage à : Hubert Kammacher, promoteur et premier président de notre Fédération, et sa -notre-fidèle Liliane; Robert Perret, le grand "concepteur", qui a disparu trop tôt mais dont notre amie Simone nous transmet encore le message; Camille Rithner, mon prédécesseur, qui a vu en quatre ans tripler l'effectif de la F.S.Sc.; sans oublier tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à cet essor.

Je remercie également les personnes de bonne volonté qui ont accepté, le 20 novembre, de donner un coup de main au nouveau comité.

Pour le présent donc, ce comité est constitué, formé de votre servante, puis de Renée Rey, infatigable secrétaire générale qui assume de front ses responsabilités professionnelles dans l'enseignement; Gisèle Pittet, à la trésorerie, un poste qui n'est pas toujours de tout repos...; Françoise Destraz, une "nouvelle" qui fonce, responsable des problèmes techniques (Classements, tournois etc); Sonia Berney enfin aux relations publiques, fonction qu'elle saura remplir grâce à son sens diplomatique et à son entregent.

Pour l'avenir, et en essayant de trier ce qui ressort au rêve lointain de ce qui est réalisable à plus ou moins court terme, j'envisage les options suivantes : révision des statuts de la F.S.Sc.; règlement des relations internationales, dans le sens de l'ouverture mais sans porter préjudice à nos joueurs nationaux; assainissement d'un budget quelque peu pantelant; promotion du Scrabble par les moyens appropriés de propagande et d'information, chez les jeunes et si possible dans les villes suisse-alsaciennes à fort contingent francophone.

Du pain sur la planche, certes ! Il y faudra du travail et de la patience, votre compréhension et votre soutien aussi.

Structure et ouverture sont donc les "deux mamelles" désirées pour la F.S.Sc. Aucun d'entre vous, bien entendu, n'aura vu là une allusion de goût douteux(!) à un comité exclusivement féminin !

Dans l'espoir que vous serez satisfaits de son action, je vous dis à bientôt lors de mes visites dans vos clubs et aux prochains tournois 1983.

A vous tous , je souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année (scrabble).

Avec les messages amicaux de Jeanine Stettler

### **Avis à nos lecteurs**

Les modifications au règlement et les mots nouveaux devant impérativement être diffusés à tous les membres F.S.Sc. pour le 1er janvier 1983, nous sommes dans l'obligation de reporter au journal de janvier la publication des rubriques régulières (parties et jeux divers).

La Rédaction

### **Calendrier 1983**

Les tournois se dérouleront aux dates suivantes :

15 janvier 1983	: Lancy-Carouge en individuel
5 mars 1983	: Monthey en individuel
16 avril 1983	: Léman-Pully en individuel
28-29 mai 1983	: Championnat suisse par paires à Martigny
11 juin 1983	: Riviera en individuel
3 septembre 1983	: Boudry en individuel
24-25 septembre 83	: Champ. suisse individuel à Martigny.

Les clubs qui désireraient organiser un tournoi homologué peuvent encore annoncer leur candidature au siège de la F.S.Sc.  
Case postale 37, 1870 Monthey.

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT INTERNATIONAL  
DU SCRABBLE DUPLICATE A DATER DU 1er JANVIER 1983

1. RÈGLES DU JEU

1.3. PROCÉDURE DU JEU.

1.3.2. Le texte de l'article est modifié comme suit :

A chaque coup, les lettres à utiliser par les joueurs doivent comporter au minimum :

- a) pendant les quinze premiers coups : 2 voyelles et 2 consonnes ;
- b) à partir du seizième coup : 1 voyelle et 1 consonne.

Pour l'appréciation du minimum, le juge-arbitre peut considérer à son gré les jokers et la lettre Y comme voyelles ou comme consonnes.

Si tel n'est pas le cas et tant qu'il y a sept lettres en jeu, celles-ci sont rejetées et remises dans le sac et de nouvelles lettres sont puisées jusqu'à ce que ces conditions soient remplies, sauf s'il ne reste que des consonnes ou que des voyelles, jokers et lettre Y exclus ; dans ce cas, le juge-arbitre met fin à la partie ( voir 1.3.12. ).

1.3.7. Un point f) est ajouté après le e) :

( . . . . un zéro est infligé . . . . sur le billet duquel le mot formé : . . . . . )

f) est placé de telle manière qu'il constitue une véritable inversion "horizontal-vertical".

1.3.8. Le point e) est supprimé (avertissement pour l'inversion "horizontal-vertical").

1.3.8. Le paragraphe qui suit la liste des cas d'avertissements (a) à (d) est modifié comme suit :

Si plusieurs de ces manquements se produisent lors d'un coup, ils ne donnent lieu qu'à un seul avertissement ; si au cours d'un coup, il y a également un zéro, l'avertissement n'est pas infligé.

1.3.9 Le premier paragraphe est modifié comme suit :

Le juge-arbitre, ou un de ses assistants, signale, après chaque coup joué, les nullités et les avertissements infligés sur un bulletin prévu à cet effet, en indiquant au joueur les raisons de la décision et en précisant, s'il y a doute, le ou les mots litigieux.

1.3.9. Le deuxième paragraphe est modifié comme suit :

Il peut se produire cependant qu'un joueur ne soit pas avisé, ou le soit avec retard, de la nullité infligée et des raisons de celle-ci. S'il en est ainsi .....

1.3.12. Le texte de l'article est modifié comme suit :

La partie se poursuit jusqu'au moment où toutes les lettres ont été tirées et placées sur le tableau, qu'il n'est plus possible d'en placer ou que le reliquat de lettres, visible pour le joueur, jokers et lettre <sup>y</sup>exclus, est constitué exclusivement par des consonnes ou par des voyelles (7).

#### 1.4. DÉCOMPTE DES POINTS.

1.4.8. Le texte de l'article est modifié comme suit :

Tout joueur obtenant en solo, à un coup quelconque, le meilleur total des points bénéficie d'une bonification de 10 points. Toutefois, cette bonification n'est pas accordée lorsque le joueur en cause a été le seul à trouver un Scrabble ( mais elle l'est dans le cas d'un Scrabble supérieur en points à un ou des autres) ou si le nombre de joueurs est inférieur à 16 (sauf dans le cas d'une compétition officielle prévue pour 16 joueurs ou plus ).

## 2. MOTS AUTORISÉS

### 2.1. RÈGLES GÉNÉRALES

2.1.1. Le c) est modifié comme suit :

(sont admis : )

e) les mots CHTIMI, IKÉBANA, REVOICI et REVOILÀ.

2.1.2. Le f) est modifié comme suit :

(sont exclus : )

f) les graphies ANHÉPATHIE, IKABANA, KENYANNE, OURDU, TOUARÈGE et VALAISANE

A.- LES MOTS NOUVEAUX AU 1.1.1983 (\*)

y compris les formes modifiées ou précisées

( mots de moins de 16 lettres )

A. I. NOUVELLES ENTREES DU P.L.I. 1983 ADMISES PAR LE R.I.

- A -

ALCOOLOGIE - n.f. Etude de l'alcoolisme et de sa prévention.  
ALPHABÈTE - adj. et n. Qui sait lire et écrire.  
ANACROISÉS - n.m. pl. Mots croisés basés sur les anagrammes ( nom déposé ).  
ANACYCLIQUE - adj. et n.m. Que l'on peut lire à l'endroit et à l'envers ;  
syn. de PALINDROME.  
ANÉPIGRAPHE - adj. Se dit d'un monument ou d'une médaille, dépourvus d'inscription.  
ANÉRECTION - n.f. Absence ou fugacité de l'érection au cours d'un acte sexuel.  
ANGIOMATOSE - n.f. Formation d'angiomes multiples.  
ANNONCEUSE - n.f. Fém. d'annonceur ; syn. de SPEAKERINE ; (déjà admis par le R.I.).  
ANTHURIUM - n.m. Plante ornementale à belles feuilles.  
ANTISISMIQUE - adj. Conçu pour résister aux secousses telluriques.  
ANTI-VIRAL (-E) (-AUX) - adj. et n.m. Actif contre les virus, et substance de ce genre.  
APHELANDRA - n.m. Plante ornementale.  
AQUACOLE - adj. Relatif à l'aquaculture ; syn. d'AQUICOLE.  
ARAMIDE - adj. - Fibres synthétiques très résistantes.  
ARTÉRIOPATHIE - n.f. Toute affection d'une artère.  
ARTHROSCOPIE - n.f. Endoscopie d'une cavité articulaire.  
AUDIOCONFÉRENCE - n.f. Conférence par télécommunication.

- B -

BACKGAMMON - n.m. Jeu de dés, apparenté au jacquet.  
BARBITUROMANIE - n.f. Toxicomanie aux barbituriques.  
BILLETTESTE - n. Qui délivre les billets de voyages ou de spectacles dans une agence.  
BIOMATÉRIAU (-X) - n.m. Matière compatible avec les tissus vivants ( pour  
les prothèses internes ).  
BIORYTHME - n.m. Variation périodique régulière d'un phénomène physiologique.  
BIOTECHNIQUE - n.f. Technique visant à provoquer et à diriger des bioconversions ;  
syn. de BIOTECHNOLOGIE.  
BRUNCH - n.m. (pl. BRUNCHS) Repas tardif pris dans la matinée.

- C -

CALDOCHE - n. ( fam.) Blanc de Nouvelle-Calédonie.  
CAMBIAIRE - adj. Relatif au change ; syn. de CAMBIAL.  
CANÉFICIER - n.m. Arbre des Antilles ; syn. de CASSIER.  
CARBUROL - n.m. Carburant de substitution à l'essence.  
CARNOTZET - n.m. En Suisse, cave aménagée pour boire entre amis ; syn. de CARNOTSET.  
CAURI - n.m. Coquille servant de monnaie en Inde et en Afrique ; syn. de CAURIS.  
CHROMODYNAMIQUE - n.f. Théorie quantique des interactions fortes.  
CHRYSOCAL - n.m. Alliage de cuivre, d'étain et de zinc (cf. CHRYSOCAL ou  
CHRYSOCHALQUE au PLI 1982 ).  
CLASH - n.m. ( pl. CLASHS ) Conflit violent.

(\*) Cette liste ainsi que les suivantes ont été établies sur base du travail de dépouillement du P.L.I. 1983 effectué par les experts belges R. WILBOORTS, H. ROMMENS et P. VAN HECKE.

CLIENTÉLISME - n.m. Recherche d'élargissement d'influence par des procédés démagogiques.  
CLONAGE - n.m. Culture de cellules vivantes identiques à partir d'une cellule unique.  
CLONER - v. tr. Pratiquer un clonage.  
COAPTATION - n.f. Emboîtement immédiatement correct de deux organes d'un même animal.  
COPAYER - n.m. Arbre résineux d'Amérique tropicale ( cf. COPAYER au PLI 1982 ).  
CORONAROPATHIE - n.f. Affection des artères coronaires.  
COUDÈRE - n.f. Protection matelassée du coude.  
CUISINISTE - n.m. Fabricant, installateur de mobilier de cuisine.  
CYNORHODON - n.m. Fruit de l'églantier.

- D -

DAZIBAO - n.m. En Chine, affiche politique manuscrite ( ADD 1982 ).  
DÉBUREAUCRATISER - v. tr. Enlever le caractère bureaucratique.  
DÉCONVENTIONNER - v. tr. Mettre fin aux effets d'une convention.  
DÉGRIFÉ (-E) - adj. et n.m. Vêtement soldé sans la griffe d'origine.  
DIATONISME - n.m. Emploi de la gamme qui passe par les tons et demi-tons.  
DISCOUNTER - n.m. Commerçant qui pratique le discount.  
DISQUETTE - n.f. Petit disque servant en informatique.  
DOJO (-S) n.m. Salle pour les arts martiaux japonais.  
DRAGSTER - n.m. Véhicule à usage sportif à grande vitesse instantanée.  
DULCAQUICOLE - adj. Qui vit exclusivement dans les eaux douces.  
DULCICOLE - adj. Qui vit exclusivement dans les eaux douces.

- E -

ÉCHANGISME - n.m. Dans la sexualité de groupe, changement de partenaire, avec l'accord de tous.  
ÉCOLOGISME - n.m. Défense du milieu naturel.  
ÉLECTROPORTATIF (-IVE) - adj. Se dit du petit outillage électrique portatif.  
ÉNARCHIE - n.f. Ensemble des énarques.  
ENDODONTIE - n.f. Discipline qui se rapporte aux cavités pulpaire et radiculaire des dents et à leur contenu.  
ENDOGE (-E) - adj. Qui vit dans le sol.  
EUROMISSILE - n.m. Missile nucléaire basé en Europe.  
EXOBIOLOGIE - n.f. Qui étudie la possibilité d'existence de la vie dans l'Univers.  
EXTRUDER - v. tr. Pratiquer l'extrusion.

- F -

FACTORIEL - adj. Apparition au PLI 1983 de la forme au masculin de FACTORIELLE.  
FRANCITÉ - n.f. Caractère de ce qui est français ( ADD 1982 ).  
FRIQUÉ (-E) - adj. et n. ( popo.) Qui a du fric.  
FRISBEE (-S) - n.m. Jeu de lancement d'un disque de forme particulière (nom déposé).

- G -

GALIDIE - n.f. Carnassier de Madagascar (cf. GALIDIA au PLI 1982 ).  
GALUCHAT - n.m. Peau de raie (cf. GALLUCHAT au PLI 1982 ).  
GAY (-S) - adj. et n. (argot américain) Homosexuel (-le).  
GÉNÉRER - v.tr. Engendrer, produire (linguistique) (ADD 1982).  
GÉOTEXTILE - n.m. Matériau de drainage.  
GERMÉ (-E) - adj. Qui a germé (déjà admis par le R.I).

GOÛTEUX (-EUSE) - adj. Qui a du goût ; syn. de SAPIDE.

- H -

HIGOUÏÈNE - n.m. Supérieur d'un monastère orthodoxe.

HODJATOESLAM (-S) - n.m. Théologien chi'ite.

HYBRIDOME - n.m. Amas cellulaire hybride.

HYPERRÉALISME - n.m. Réalisme quasi photographique.

- I -

IMPLANTOLOGIE - n.f. Technique des implants dentaires.

IOULER - v.intr. Syn. de IODLER et JODLER.

IPPON (-S) - n.m. Action décisive dans une rencontre de judo.

- J -

JUDEÏTÉ - n.f. Caractère de ce qui est juif.

- K -

KIOSQUIER (-ÈRE) - n. Qui vend les journaux dans un kiosque.

KIPPA (-S) - n.f. Calotte juive.

- L -

LADITE - adj. Cf. DIT (pluriel : LESDITES).

LEDIT - adj. Cf. DIT (pluriel : LESDITS).

LÉGIONNELLOSE - n.f. Maladie du légionnaire.

LISAGE - n.m. Analyse d'un dessin pour tissu.

LOGO (-S) - n.m. Abréviation de LOGOTYPE (variable).

LOGOTYPE - n.m. Dessin d'une marque commerciale.

- M -

MICROCASSETTE - n.f. Petit boîtier de bande magnétique.

MODULABLE - adj. Qui peut être modulé.

MONILIOSE - n.f. Affection due au monilia.

(cf. MONILIASE au PLI 1982).

MUÏJARE - adj. et n. Syn. de MUÏJAR.

MULTIMÉDIA (-S) - adj. Qui concerne plusieurs médias.

MUST (-S) - n.m. Servitude des snobs.

- N -

NOMBRILISME - n.m. (fam.) Attitude excessivement égocentrique.

NONUPLER - v.tr. Multiplier par neuf (ADD. 1982).

- P -

PARCOTRAIN - n.m. Parking pour autos de la SNCF.

PÉRITÉLÉVISION - n.f. Tout ce qui est raccordable à un téléviseur.

PIANOFORTE - n.m. Ancêtre du piano actuel.

PIRATAGE - n.m. Action de pirater.

PLASMIDE - n.m. Un des éléments génétiques des bactéries.

PORTAL (-E) (-AUX) - adj. (anat.) Relatif à la veine porte.

PORTFOLIO - n.m. Ensemble d'images sous emboîtement.

PRÉDÉCOUPEE - adj. Apparition de la forme du féminin de PRÉDÉCOUPE.

PROGRAMMABLE - adj. Dispositif modifiable de programmation.

PROGRAMMATIQUE - adj. Qui a le caractère d'un programme.

PROMPTEUR - n.m. Appareil pour lire les textes à la télé.  
PSORALÈNE - n.m. Remède pour certaines dermatoses.

- Q -

QUESTIONNEMENT - n.m. Le fait de s'interroger sur un problème.

- R -

RACKETTER - v.tr. Effectuer un racket.  
RASTAFARI - adj. et n. Mouvement culturel aux Antilles anglophones.  
RÉACTUALISER - v.tr. Mettre à jour.  
RÉAMÉNAGER - v.tr. Aménager sur de nouvelles bases.  
RENÉGOCIER - v.tr. Négocier à nouveau.  
RÉSONANT (-E) - adj. Syn. de RÉSONNANT (-E).

- S -

SALSA - n.f. Danse d'origine afro-cubaine.  
SANTIAG - n.f. Botte à bout effilé et à talon oblique.  
SCANOGAPHE - n.m. Syn. de SCANNER  
SCISSOMÈTRE - n.m. Instrument pour mesurer la cohésion d'un sol ( cf. CISSOMÈTRE au PLI 1982 ).  
SCRIPOPHILIE - n.f. Collection de titres qui ne sont plus cotés en Bourse.  
SKA (-S) - n.m. Une des musiques jamaïquaines.  
SKINHEAD (-S) - adj. et n. Qui appartient à un groupe de "crânes-rasés".  
SPATIONAUTE - n. Syn. d'ASTRONAUTE.  
SURPROTÉGER - v.tr. Assurer une protection exagérée sur quelqu'un.  
SURTITRE - n.m. Complément au titre principal.

- T -

TÉLÉBOUTIQUE - n.f. Etablissement où l'on expose différents types d'installations téléphoniques.  
TÉLÉDIAGNOSTIC - n.m. Diagnostic effectué à distance.  
TIMING (-S) - n.m. Chronologie détaillée d'un processus quelconque.  
TURBOCOMPRESSÉ (-E) - adj. Moteur surcomprimé par turbine.

- V -

VAMPIRISER - v.tr. Mettre quelqu'un sous sa totale dépendance.  
VÉLIPLANCHISTE - n. Qui pratique la planche à voile.  
VIDÉOCONFÉRENCE - n.f. Téléconférence qui emploie la vidéo.

- W -

WARGAME - n.m. Jeu de société (litt.: jeu de la guerre).

MOT CACHÉ .

ÉROTOGÈNE - adj. N'apparaît plus en 83 qu'à ÉROGÈNE - adj.

A. II. NOUVELLE ENTREE PAR LE R.I. AU 1.1.1983 (art. 2.1.1. c).

IKĒBANA (-S) - n.m. Art floral japonais  
Attention ! La graphie fautive IKABANA, bien qu'entrée au PLI 1983 n'est pas admise ( art. 2.1.2. f ).

A. III. MODIFICATIONS OU PRECISIONS D'EMPLOI AU P.L.I 1983.

- BECTER - v.tr. et int. Manger (en 1982 était uniquement intr.)  
BODHISATTVA (-S) - n.m.var. Individu destiné à devenir BOUDDHA (en 1982 était invariable).  
BOLIVARES - n.m.pl. Pluriel étranger de BOLIVAR (confirmation R.I.)  
CACHER - adj. inv. Précision de l'invariabilité.  
COOL - adj. inv. et n.m.inv. Calme, décontracté (en 1982 était variable).  
DÉCALOTTER - v.tr. Dégager le gland (confirmation R.I.)  
GENT - n.f. sing. Précision du seul emploi de GENT au sing (confirmation R.I.)  
MAZOUTER - v.tr. Polluer par le mazout (confirmation R.I.)  
MENUISER - v.tr. Amincir du bois (en 1982 était intr.)  
OEILS - n.m.pl. Pluriel d'OEIL : relief des caractères d'imprimerie (confirmation R.I.)  
ROSIR - v.tr. Donner un teint rose (confirmation R.I.)  
VOCALISER - v.tr. Changer une consonne en voyelle (confirmation R.I.)  
YUAN (-S) n.m. var. Le P.L.I 1983 a supprimé la mention inv. à ce mot; par contre, l'entrée "REN-MIN-BI YUAN ou YUAN" est toujours suivie de la mention n.m.inv.; pour enlever tout doute, YUAN a été ajouté aux mots variables en vertu de l'article 3.2.2 du R.I.

A. IV. MODIFICATIONS OU PRECISIONS D'EMPLOI PAR LE R.I.

- CHACUN, E - pron. indéf. inv. inv. Qui fait partie d'un tout ( confirmation de l'invariabilité ).  
CHAQUE - adj. indéf. inv. Marque la répétition ; syn. de CHACUN ( confirmation de l'invariabilité ).  
MADELONNETTE(S) - n.f. Religieuse ( confirmation du singulier ).  
ENCAGEMENT - n.m. inv. Tir d'encagement ( confirmation de l'invariabilité ).  
HOLÀ - n.m. inv. Mettre le holà ( confirmation de l'invariabilité ).  
IOTA - n.m. inv. Il n'y manque pas un iota ( confirmation de l'invariabilité ).  
OMEGA - n.m. inv. L'alpha et l'omega ( confirmation de l'invariabilité ).  
REVOLVING - adj. inv. Crédit à taux revisable ( devient invariable - était variable en 1982 ).  
YUAN - n.m. var. ( voir A. III ) Unité monétaire principale de la Chine ( devient variable - était invariable en 1982 ).

B. I. LES MOTS DISPARUS DU P.L.I. 1983 ET TOUJOURS ADMIS AU 1.1.1983.

Article 2.1.1. du R.I.

( mots de moins de 16 lettres )

- A -

ANALECTES - n.m.pl. Syn. d'ANTHOLOGIE  
ANGLEDOSER - n.m. Syn. de BOUTEUR-BIAIS  
ANTIVIRUS - n.m. Qui s'oppose au développement des virus.  
ATTITRER - v.tr. Donner le titre d'une fonction.

- B -

BACTRIOLES - n.f.pl. Rognures d'or provenant du battage.  
BUSH (-S) - n.m. Fourré.

- C -

CHRYSOCAL (-S) - n.m. Alliage qui imite l'or ( 1983 = CHRYSOCALE ).  
CHRYSOCHALQUE - n.m. Alliage qui imite l'or ( 1983 = CHRYSOCALE ).  
CISSOMÈTRE - n.m. Instrument pr étudier la cohésion du sol ( SCISSOMÈTRE ).  
CLABOT - n.m. Syn. de CRABOT.  
CLABOTAGE - n.m. Syn. de CRABOTAGE.  
CLABOTER - v.tr. Syn. de CRABOTER.  
CLARIFIANT - n.m. Substance qui clarifie.  
COKEUR - n.m. Installation pour la production du coke.  
COMMUNICATEUR (TRICE) - adj. Qui sert à mettre en communication.  
COMPULSOIRE - n.m. (droit) Autorisation pour prendre communication d'un acte de justice.  
CONGLUTINANT (-E) - adj. Propre à congutiner.  
CONGLUTINATIF (IVE) - adj. Propre à congutiner.  
CONVERTISSEMENT - n.m. Action de convertir des biens, des valeurs.  
COPAYER - n.m. Arbre résineux d'Amérique tropicale ( 1983 = COPAIER ).  
COQUILLARD - n.m. Bandit, au Moyen Age.  
COTUTELLE - n.f. Tutelle exercée par deux tuteurs.  
COTUTEUR (TRICE) - n. Chargé d'une tutelle avec une autre personne.  
CRASSANE - n.f. Variété de poire fondante.  
CRÉDULEMENT - adv. Avec crédulité.  
CRÉNELAGE - n.m. Stries sur la tranche d'une pièce de monnaie.  
CRÉPELU (-E) - adj. Syn. de CRÉPELÉ (-E).  
CULEX - n.m. Moustique (cousin).  
CZIMBALUM - n.m. Syn. de CYMBALUM.

- D -

DAYAK - n.m. Langue de Bornéo.  
DÉBILEMENT - adv. De façon débile.  
DÉLÉBILE - adj. Qui peut être effacé.  
DÉPLANTINER - v.tr. Débarasser les graines du plantain.  
DÉRODER - v.tr. Enlever les mauvais arbres dans une forêt.  
DÉSORBITER - v.tr. Faire sortir de son orbite.

DIAPHORÉTIQUE - adj. et n.m. Qui provoque la transpiration.  
DIËSER - v.tr. Marquer une note d'un dièse.  
DIVAGATEUR (TRICE) - adj. Qui divague.  
DODINE - n.f. Sauce au blanc avec des champignons et du jus de volaille rôtie.  
DONDAINE - n.f. Sorte de cornemuse.

- E -

ÉCONOMÉTRICIEN (-NE) - n. Syn. d'ECONOMÈTRE.  
EMBRONCHER - v.tr. Placer tuiles ou ardoises de façon à ce qu'elles s'emboîtent.  
ENGRUMELER (s') - v.pr. Se mettre en grumeaux.  
ENLEVURE - n.f. Relief d'une sculpture.  
ÉOGÈNE - adj. et n.m. Syn. de nummulitique (géologie).  
ÉPOULARDAGE - n.m. Action d'épouarder.  
ÉPOULARDER - v.tr. Secouer les manques de tabac pour en séparer les feuilles agglutinées par pression.  
ÉROTOMANIAQUE - n. + adj. Syn. d'ÉROTOMANE.  
ESPARCET - n.m. Nom usuel du sainfoin des prés.  
ESSANVAGE - n.m. Destruction des sanves (moutardes-des-champs).  
ÉTHÉRIFICATION - n.f. Syn. d'ESTÉRIFICATION.  
ÉTHÉRIFIER - v.tr. Syn. d'ESTÉRIFIER.  
ÉTIREUSE - n.f. Banc d'étirage.  
ÉTUVEMENT - n.m. Syn. d'ÉTUVAGE.  
EXANTHÉMATEUX (-EUSE) - adj. Syn. d'EXANTHÉMATIQUE.  
EXTINGUIBLE - adj. Qui peut être éteint ou apaisé.

- F -

FACULTAIRE - adj. Qui appartient à la faculté.  
FAILLER (se) - v.pr. Se disloquer (géologie).  
FASELLER - v.intr. Syn. de FASEYER.  
FICUS - n.m. Nom scientifique du figuier.  
FLANCONADE - n.f. Terme d'escrime.  
FORMATIF (-IVE) - adj. Qui sert à former.  
FOULING - n.m. Fixation d'êtres vivants sur la coque d'un navire.  
FRONTEAU - n.m. Bandeau de religieuse.

- G -

GALIDIA - n.f. Carnassier de Madagascar. (1983 = GALIDIE).  
GALUCHAT - n.m. Peau de raie (1983 = GALUCHAT).

- H -

HYDROMÉTRIE - n.f. Science de ce qui se rapporte à l'eau.

- M -

MONILIASE - n.f. Affection due au monilia (1983 = MONILIOSE).

- P -

PÉTUN - n.m. (vieux) Tabac.

B. II. LES MOTS DISPARUS EN TANT QUE NOMS MAIS  
DEMEURES EN TANT QU'ADJECTIFS.

ANTICORROSION - n.f. Peinture ou enduit qui protège de la corrosion.  
ANTIFRICTION - n.f. Alliage d'antimoine qui réduit les frictions.

Le R.I. précise que ces mots demeurent variables ( art. 3.2.2.).

B.III. MOTS EXCLUS PAR LE R.I.

ANHÉPATHIE - n.f. Ce mot incorrectement écrit ( il aurait fallu ANHÉPATIE )  
a disparu du P.L.I. 1983 ; bien qu'ayant figuré en 1981 et  
1982, il est désormais exclu.  
TOUARÈGE - n.f. - L'usage de ce féminin abusif de TOUAREG est expressément  
exclu par le R.I. ( art. 2.1.2. f ).

C.- ADDITIF 1981 AU R.I. ( TITRE 5 ).

Aucun ajout n'a été fait depuis 1981 ; par contre, des mots de l'additif  
1981 sont entrés aux P.L.I. 1982 et 1983. Ces entrées sont indiquées en marge.  
Si on en fait abstraction, on obtient le reliquat de l'additif au 1.1.1983.

AGASSE - n.f. Autre nom de la pie (dialectal).  
AJOUR - n.m. Motif d'ornement percé à jour.  
PLI 82 ALÉSEUR - n.m. Ouvrier qui travaille sur une aléseuse.  
PLI 82 ANODISER - v.tr. Oxyder une pièce métallique prise comme anode en  
électrolyse.  
BÉMOLISER - v.tr. Affecter une note d'un ou plusieurs bémols.  
BERNICLE - n.f. (= BERNIQUE) Autre nom de la patelle.  
PLI 82 BIPHASÉ,E - adj. Se dit de deux courants monophasés.  
BOBONNE - n.f. Terme d'amitié peu distingué qu'un mari adresse à  
sa femme (familier); femme d'intérieur (péjoratif).  
PLI 82 BOSCO - n.m. Maître de manoeuvre dans la marine.  
BRIBE - n.f. Petit morceau, petite quantité.  
PLI 82 CAFTAN - n.m. (= CAFETAN) Vêtement oriental.  
CHABLER - v.tr. Gauler des noix.  
CHAUMAGE - n.m. Action de chaumer.  
PLI 82 COPULER - v.intr. S'accoupler.  
CRYOGÈNE - adj. Se dit d'un mélange réfrigérant.  
DAMEUR - adj. et n.m. Se dit de certains compresseurs utilisés pour  
le damage.  
DAMEUSE - n.f. Machine à damer.  
PLI 83 DAZIBAO - n.m. En Chine, \*politique manuscrite. \*affiche  
DÉBÂCHER - v.tr. Enlever la bâche.  
PLI 82 DÉMERDER (se) - v.pr. Se débrouiller.  
DRÔLET (-ETTE) - adj. Assez drôle  
PLI 82 ÉCALER - v.tr. Oter l'écale, l'enveloppe, la coquille.  
ÉNOUER - v.tr. Débarasser les étoffes, après dégraissage, des noeuds.  
ENRÊNER - v.tr. Mettre les rênes à un cheval.  
PLI 82 FLUORÉ (-E) - adj. Qui contient du fluor.  
FOPOLLE - adj. et n.f. Un peu folle, folâtre.  
PLI 83 FRANCITÉ - n.f. Caractère de ce qui est français.  
GADIN - n.m. Chute d'une personne (populaire)  
PLI 83 GÉNÉRER - v.tr. Produire, engendrer (linguistique).

(article 1.3.9. du R.I.)

TABLE n° ...

COUP n° ...

... Ème AVERTISSEMENT (art. 1.3.8.)

- maximum 1 avertissement par coup
- ne se cumule pas avec un zéro

Lettre non soulignée sur l'étoile

Encerclement du joker absent ou erroné

Score absent ou incorrect

SCORE DU COUP

Z E R O (art. 1.3.7.)

Mot(s) formé(s) non admis

(\*) .....

.....

Mot(s) d'appui non admis

(\*) .....

.....

Raccord absent, insuffisant ou incorrect

Erreur de lettre(s)

Divers (à préciser)

.....

(\*) préciser, si besoin, le ou les mots en cause.

N.B.- Les zéros et avertissements de discipline  
 (art. 1.3.15.) sont signifiés oralement;  
 ils sont infligés indépendamment des sanctions  
 prévues aux articles 1.3.7. et 1.3.8.

GOMÉNOL - n.m. Liquide huileux employé comme désinfectant pour les voies respiratoires (nom déposé).

GOMÉNOLE (-E) - adj. Qui renferme du Goménol.

GOMINA - n.f. Pommade pour les cheveux (nom déposé).

GOMINÉ (-E) - adj. Pommade à la Gomina.

PLI 82 GOULAG - n.m. Camp de travail forcé en U.R.S.S.

GRAPHITE (-E) - adj. Enduit de graphite; mélangé à du graphite.

PLI 82 GUËPIÈRE - n.f. Corset étroit qui amincit la taille (nom déposé).

HOTTÉE - n.f. Contenu d'une hotte.

HOUER - n.f. Labourer avec la houe.

HURDLER - n.m. Coureur de haies.

INOX - adj. et n.m. Abréviation d' (acier) inoxydable.

JACQUES - n.m. Pitre, niais.

PLI 82 KRISS - n.m. (=CRISS) Poignard malais.

MARENNES - n.f. Espèce d'huître élevée à Marennes.

MINOU - n.m. Petit chat (langage enfantin).

PLI 83 NONUPLER - v.tr. Multiplier par neuf.

PLI 82 OCÉANE - adj.f. Qui est le propre de l'océan.

PLI 82 QUINTO - adv. Cinquièmement.

REDEVOIR - v.tr. Devoir comme reliquat de compte ou de dette.

RÉÉtudier - v.tr. Etudier de nouveau.

REVERNIR - v.tr. Revêtir d'une nouvelle couche de vernis.

SEMONCER - v.tr. Réprimander (vieux).

PLI 82 THÉINE - n.f. Nom donné à la caféine contenue dans le thé.

PLI 82 TRIPLEX - n.m. Verre de sécurité formé de feuilles de verre assemblées.

TOURNOI EN PAIRES - NICE - 13.07.1982

A O N B R Z D					
D + H O R N E E	BRONZA	H8	54		
N H + E E A D N	ERODEZ	12C	32	86	
- I I H L S T T	ADNEE	B11	30	116	
T H I L S + C E	BRONZAIT	H8	57	173	
O U D E N K H	HALICTES	13G	95	268	
H U E + I M A R	KENDO	15A	51	319	
A E U F P R W	HUMERAIT	L6	78	397	
W U P + M A L N	FRASE	M1 0	32	429	
- A I I W R E N	PLUMA	06	29	458	
I R E + O S T ?	IWAN	A8	41	499	
E E O U N T V	TRICOTES	15H	83	582	
E A I O G T X	ENVOUTER	D5	62	644	
E S B U G Q T	GEOTAXIE	5C	86	730	
- U A A J E C L	BUSE	K3	55	785	
M I L Y Q T E	EJACULA	2J	121	906	
M I Q T + P F S	LAYE	01	42	948	
M Q T + U S I ?	PIFS	1 F	29	977	
M T + N E R L V	QUASI	2B	32	1009	
	TENOR	E9	18	1027	

Accordeur  
Technicien  
Tel. 022/43 68 58

**ESCANEZ**

**DIETMANN**  
**FAZER**  
**ZIMMERMANN**  
**KEMBLE**  
**BLÜTHNER**  
**SCHMIDT-FLOHR**  
**BURGER**  
et **JACOBI neufs**  
**BERGMANN**  
et **SOHN**  
**FORSTER**  
**TOYO neufs**

**PIANO**

Vente - Location  
Accord - Reparations

Occasions garanties  
3 ans sous contrat

Rue Vautier 2, Carouge  
De pere en fils  
depuis 1885

**L.M.C.**



TRAX de 4 à 25 tonnes  
chenilles et pneus  
RETRO sur pneus  
ou chenilles  
Aménagements extérieurs

**RAYMOND RITHNER S.A. - MONTHEY**

Tél. (025) 71 14 94 - 71 17 72 - 71 40 71 - (020) 22 80 07

J. A.  
1870 MONTHÉY 1

Gotfryd René  
Rue Bastin 38  
B 4520 WANDRE



de jour

nourrissante

hydratante

**CREME**

de nuit

diététique

liquide

**POLLEN**

granulé

préparation

Fontaine de Jouvence  
les produits de la ruche  
soignent, guérissent  
et prolongent votre vie

**MIEL**

Camille Rithner  
votre partenaire

1870 Monthey  
en apithérapie

## LE MEUBLE RUSTIQUE

s'achète chez le spécialiste

**10 000 meubles rustiques**

vendus à des prix incroyables



EXEMPLES :



Cette superbe

### Armoire arlésienne

finition et patine  
antiquaires

Fr. 890.-



Ce

### Buffet-vaisselier

en chêne massif  
patine et finition  
très rustiques  
ne coûte que

Fr. 980.-

## Trisconi & Fils

1870 Monthey

Tél. (025) 71 42 32

**Le plus grand choix de  
MEUBLES RUSTIQUES de Suisse**

Des centaines de tables massives, des centaines de crédences, buffets, bibliothèques, secrétaires, bahuts, meubles télévision, salons cuir ainsi que des milliers de petits meubles pratiques.

Autoroute : sortie Aigle.

(en face de  
la Placette)

direction Monthey